



ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

BILAN ACTIF

ACTIF (en milliers de dirhams)	31-déc-16	31-déc-15
ACTIF Non Courant	1 214 269	1 057 367
Ecart d'Acquisition	13 603	15 304
Immobilisations en non valeur	-	0
Immobilisations Incorporelles nettes	8 356	8 090
Immobilisations Corporelles nettes	1 174 541	1 026 532
Immobilisations Financières	16 326	2 631
Ecart de conversion Actif	-	-
Titres mis en équivalence	1 361	-
Impôts Différés Actif	82	4 810
ACTIF Courant	664 235	614 554
Stocks et Encours	115 507	167 314
Clients et Comptes Rattachés	262 601	252 211
Autres Créances et Comptes de Régularisation	169 870	143 491
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
Ecart de conversion Actif	-	-
Trésorerie Actif	116 200	51 481
Total Actif	1 878 504	1 671 922

BILAN PASSIF

PASSIF (en milliers de dirhams)	31-déc-16	31-déc-15
Capitaux Propres Part du Groupe	727 934	681 591
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	192 351	171 868
Résultat net de l'exercice	170 619	144 769
Ecart de conversion	-	26
Intérêts Minoritaires	6 818	4 519
Passif Non Courant	381 960	371 979
Emprunts et Dettes Financières	340 006	326 725
Impôts Différés Passif	41 954	45 254
Ecart de conversion passif		
Passif Courant	761 793	613 833
Fournisseurs et Comptes Rattachés	196 506	142 202
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	288 968	248 123
Autres provisions pour risques et charges	4 160	7
Ecart de conversion Passif	-	-
Trésorerie PASSIF	272 159	223 501
Total Passif	1 878 504	1 671 922

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2014	198 000	166 980	155 749	117 023			637 752
Affectation du résultat 2014			117 023	-			
Distribution par la société consolidante			99 000				99 000
variation de périmètre			1 904				1 249
Résultat consolidé 2015				144 769	3 153		146 135
Augmentation de capital					1 366		26
Ecart de conversion						26	-
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	198 000	166 980	171 868	144 769	4 519	26	686 110
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	198 000	166 980	171 868	144 769	4 519	26	686 110
Affectation du résultat 2015			144 769	-			
Distribution par la société consolidante			118 800				118 800
variation de périmètre			5 440				5 440
Résultat consolidé				170 619	2 336		172 955
Augmentation de capital							-
Ecart de conversion					38	11	74
Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	198 000	166 980	192 351	170 619	6 818	15	734 751

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Nature (en milliers de dirhams)	31-déc-16	31-déc-15
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 687 853	1 517 306
* Chiffre d'affaires	1 686 394	1 515 584
* Autres produits d'exploitation	1 459	1 721
CHARGES D'EXPLOITATION	1 403 558	1 275 879
* Achats consommés	490 135	471 903
* Charges externes	418 873	373 537
* Impôts et taxes	147 736	132 410
* Charges de personnel	184 697	166 588
* Autres charges d'exploitation	2 844	1 789
* Dotations d'exploitation	159 272	129 652
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	284 295	241 426
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 20 079	- 22 369
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREEES	264 216	219 057
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	- 1 099	841
* Impôts sur les résultats	86 354	66 571
* Impôts sur les résultats différés	1 429	5 492
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREEES	175 334	147 836
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	- 679	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	172 955	146 135
INTERETS MINORITAIRES	2 336	1 366
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	170 619	144 769
Résultat par action	86,17	73,12

TALBEAUX DE FINANCEMENT DE LA PERIODE

	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés consolidées	172 955	146 135
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	142 302	125 032
- Variation des impôts différés	1 429	5 491
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	322	424
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	679	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	317 043	277 082
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	114 340	- 48 656
Flux net de trésorerie générale par l'activité	431 384	228 426
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	- 289 126	- 216 386
Cession d'immobilisations	497	607
Incidence des variations de périmètre	- 7 480	- 19 353
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 296 109	- 235 132
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 118 800	- 102 409
Emission de prêts nettes des remboursements	- 13 695	- 380
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunt net des remboursements	13 280	70 532
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 119 215	- 32 257
Variation de trésorerie nette	16 060	- 39 963
Trésorerie nette d'ouverture	172 020	133 058
Trésorerie nette de clôture	155 960	172 020

ATTESTATION



47, Rue Abd Ben Abdellah
5ème étage Casablanca
Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20150 Casablanca
Maroc

GRUPE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE
DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Les Eaux Minérales d'Oulmes et de sa filiale (GRUPE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES) comprenant le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 734.752 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 172.955.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 31 décembre 2016, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 15 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
47, Rue Abd Ben Abdellah
5ème étage Casablanca
Maroc
Associé

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20150 Casablanca
Maroc
Associé



LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS S.A

■ PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

A - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.1. portant sur les États de synthèse semestriels.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

Intégration globale (IG) : Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

Intégration proportionnelle (IP) : Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

Mise en équivalence (MEE) : Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C - PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement "ETE"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMÈS DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

Eau Technologie Environnement SA (ETE)

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par LEMO dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2015 et 2016 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

Oulmès Drinks Development SA (ODD)

ODD est une société anonyme créée en avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès. Son capital social est de 30 MDh. La société a pour objet la production au Maroc de tout type de boissons gazeuses et non gazeuses et notamment les marques appartenant au portefeuille du Groupe japonais Suntory Beverages & Food (SBF). ODD est le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc dans le cadre du partenariat conclu entre LEMO et SBF.

Orangina Maroc SA (OM)

OM est une société anonyme détenue conjointement par LEMO à hauteur de 34% et SBF à hauteur de 66%. Elle a été constituée en avril 2016 et détient les licences d'exploitation au Maroc des marques du portefeuille de SBF. OM agit en tant qu'opérateur commercial pour le territoire marocain et est notamment en charge de la stratégie marketing et de la distribution des produits concernés par le partenariat LEMO-SBF.

D - CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD, la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

E - DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

F - COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Ecarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H - RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.